



## CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

[cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr)

**SPECIAL Catégorie C**

**Compte Rendu CAPL C du 9 juillet 2015**

**MUTATIONS au 1er septembre 2015**

1<sup>o</sup> étage, Tour A

Cité administrative - Boîte 85 - 33090 Bordeaux cedex

☎ 05 56 24 81 52 - Fax 05 56 24 86 34

En ouverture de séance, la CGT a lu une déclaration liminaire que vous trouverez la fin à ce CR.

Les PV du 13 novembre 2014 (mouvement local des AA à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2015 consécutif à la réorganisation des services) et du 9 février 2015 (mouvement de mutation des personnels de catégorie C au 1<sup>er</sup> mars 2015) ont été approuvés à l'unanimité.

### **MOUVEMENT SPECIAL « SIP de TALENCE et SIP de PESSAC »**

La Direction nous a indiqué avoir informé en janvier les agents concernés par les restructurations afin qu'ils puissent participer au mouvement national (à l'exception d'un collègue qui a été oublié !). Puis, fin mai, l'ensemble des agents du département ont été informés individuellement par mail de la possibilité de faire une demande en local.

Les affectations se feront dans la limite des effectifs au TAGERFIP : 6 postes seront à pourvoir à Pessac et 5 à Talence par les agents C et B qui en auront fait la demande. La répartition entre les deux grades reste inconnu à ce jour puisque la Direction n'a pas été en mesure de nous la communiquer. Toutefois, elle nous a assuré que s'il subsistait des emplois vacants, ils seraient comblés par des agents ALD, quelque soit leur grade.

De plus, la finalisation des SIP comptables de Talence et de Pessac ne devant être effective qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les agents (affectés ou ALD) seront installés physiquement dans les trésoreries d'origines au 1<sup>er</sup> septembre 2015 afin d'assurer leur tuilage avant leur transfert à la Cité Administrative.

#### **Mise aux votes :**

La direction a bien sûr voté - Pour -

Toutes les OS, dont la CGT, ont voté - Contre -

### **MOUVEMENT GENERAL**

La CAP locale a donc examiné la liste des agents classés par ancienneté administrative.

Nous avons fait remarquer qu'un agent avait demandé la suppression d'un de ses choix après la date limite de dépôt des fiches de vœux par simple mail auprès la Direction ! Cette demande a été validée par la Direction.

Cette dernière nous signale alors qu'une **suppression de choix** peut intervenir **jusqu'à la date de publication du projet** mais en aucun cas, des modifications intempestives.

**Les mutations en Direction** n'ont été communiquées aux organisations syndicales qu'à titre d'information qu'à l'issue de la CAPL. Plus aucune règle pour le coup ! Aux oubliettes l'ancienneté administrative ; C'est au bon vouloir du Directeur ! Serait-on en présence de postes à profil ? En tout cas, la Direction s'en défend.

Il en est de même des postes gelés. La Direction en crée pour être certaine de pouvoir y détacher tel ou tel agent, ou encore pour anticiper de futures fermetures et restructurations.

Ainsi, c'est un pan entier des positionnements réels qui échappent à l'avis de la CAP.

**Dans tous les services**, comme en Direction, nous constatons que les suppressions d'emplois sont de plus en plus prégnantes et amoindrissent considérablement les opportunités de mutation.

## MESURES DE GESTION

Les agents ayant pour affectation nationale « ALD » ou « Direction » n'entrent pas dans le cadre du mouvement général, et par définition de la CAPL, mais dans le cadre des mesures de gestion.

La Direction nous a assuré avoir tenu compte des situations géographiques des personnels ALD qui ont été affectés hors de la Métropole Bordelaise et d'avoir répondu au plus près de leurs choix.

## SITUATION DES VACANCES D'EMPLOIS APRES LA CAP :

Structures concernées	Avant ALD et détachements	Après ALD et détachements
Trésorerie Bordeaux amendes	1	0
Services Communs Cenon	1	1
SIP Bordeaux Amont	1	1
SIP Bordeaux Nord Est	1	0
SIP Bordeaux Sud Est	3	0
SIP Bouscat	5	4
SIP Arcachon	1	1
Trésorerie Arcachon	1	1
Trésorerie Langon	1	1
SIE Libourne	1	1
Trésorerie Rauzan	1	0

Malgré les affectations des ALD, encore trop de postes de cadre C restent vacants !

La CGT demande donc non seulement de pourvoir à ces 10 postes vacants mais aussi de recréer des postes pour le bon fonctionnement des services.

Pour toutes ces raisons, la CGT a voté CONTRE le mouvement.

### Mise aux votes :

La direction a bien sûr voté - Pour -

La CGT ainsi que les autres OS ont voté - Contre -

### LES ELUS CGT EN CATEGORIE C

*Bruno MARRIER : SIP BDX-TALENCE : 05 56 24 80 83*

*Nadège VIRY : Trésorerie de BLAYE : 05 57 42 75 75*

---

## Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques de la Gironde

### CAPL du 09/07/2015 - MOUVEMENT C LOCAL

Le projet de mouvement général catégorie C administratif qui vient de paraître fait ressortir un déficit de 2 596,7 agents (contre 2 370 en 2014) au niveau national.

L'appel de la liste principale du concours externe 2015 qui s'élève à 915 lauréats sera bien loin de combler ce déficit. Et l'annonce d'un recrutement sur les deux listes complémentaires de 638 agents pour le 1er octobre 2015 ne palliera pas aux problèmes rencontrés au sein des services.

Au 1er mars 2015, la DDFiP de la Gironde enregistrait de nouveau une situation des plus alarmantes avec un manque dans les effectifs de catégorie C de près de 18 agents. Ce n'est donc pas ce nouveau mouvement qui va venir combler ce déficit puisqu'on nous promet encore des suppressions de postes.

Comment faire fonctionner les services dans de telles conditions de sous-effectifs ? Des pans entiers de missions ont été abandonnés et les agents subissent au quotidien stress, souffrance au travail et difficultés croissantes pour accomplir les missions. De plus en plus, on voit des agents qui se démotivent, qui baissent les bras face aux conditions de travail de plus en plus difficiles. Les agents perçoivent de moins en moins le bout du tunnel et se voient contraint de bâcler ou de négliger certains aspects de leur travail ; le premier béotien venu le sait, il est impossible de faire vite et bien.

L'administration est à l'origine de cet état de fait !

Pour des raisons strictement budgétaires, l'administration est responsable de :

- la suppression de plus de 30 000 postes en 12 ans et, cette année encore, la liste s'allonge,
- d'un calibrage inadapté du recrutement à hauteur des besoins des services,
- d'un manque d'anticipation des départs à la retraite.

Ah, mais c'est vrai ! Pour nous sauver, nous allons passer au PAS, le prélèvement à la source !

Porté par le matraquage idéologique asséné quotidiennement par les médias, cher aux porteurs du dogme libéral, le PAS serait la seule issue afin de sortir de l'ornière. On se doute plutôt que le PAS sera un nouveau moyen d'appliquer l'austérité et de justifier de nouvelles suppressions de postes.

Pourtant, dans son rapport du 27 mai dernier, la Cour des Comptes interpellait le Gouvernement en montrant que les recouvrements issus des contrôles fiscaux étaient en baisse pour n'atteindre plus que 8Md€ en 2014 (contre 10Md€ en 2013). Comme explication, la diminution des effectifs plus forte que la performance des systèmes automatisés de renforcement de la lutte contre la fraude fiscale.

Nous sommes en plein paradoxe des rameurs. Afin d'améliorer les performances d'un aviron à 10 rameurs, on conserve le barreur et on supprime un rameur. Les performances s'améliorant, on continue alors la purge. Jusqu'au moment où le rapport poids/puissance s'inverse et les résultats s'effondrent.

La DGFIP est à l'image de ce principe : budgets de fonctionnement en baisse, gel des salaires, suppressions d'emplois, promotions sacrifiées,... engendrant baisses de résultats, rentrées fiscales en diminution et moins importantes qu'attendues...

Nous avons dépassé le point de bascule, et il faut donc savoir arrêter les suppressions de postes.

Les conditions de fonctionnement des services s'aggravent dans notre beau département.

Les quatre nouvelles fermetures de Trésoreries Principales dans le département prévues pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016, venant s'ajouter à celles récemment fermées, confirment le démantèlement du maillage territorial de notre administration. On veut bien croire qu'internet comblera les vides laissés mais encore faut-il avoir accès à ce service...

Concernant les préparations de l'organisation des mouvements, nous sommes heureux d'avoir enfin été entendus. Bien conscients des conditions de travail des collègues des services RH qui subissent aussi les réductions d'effectifs, nous les remercions de l'effort produit afin de raccourcir les délais entre le projet de mutation et la CAPL. De plus, il est bon de constater que cette année, la DRFiP nous a transmis les documents que nous estimions nécessaires à l'exercice des mandats : *liste des postes vacants, situation des effectifs après mouvement local mais avant mesures de gestion*, liste des agents ayant fait une demande de mutation, liste de tous les départs du département par nom et par service, listes des agents en poste en Gironde et leur affectation officielle avant CAPL, liste des agents par grade affectés en équipe de renfort, accompagnés de tableaux complets et bien agencés.

Néanmoins, nous restons vigilants quant aux validités des cachets, des dates de dépôt des fiches de vœux et de leur correction éventuelle, ainsi que des signatures apposées.

Pour revenir à ce mouvement, alors que 64 postes sont proposés dans la filière fiscale et 16 dans la filière gestion publique, 18 sont supprimés dans la première et 17 dans la deuxième. Et ce ne sont pas les 4 agents en renfort qui vont remédier au problème.

Maintenant, après avoir procédé à 31 suppressions d'emplois C, la Gironde subit les vacances d'emplois.

Que vont devenir les services désormais en sous-effectifs depuis longtemps fragilisés par les suppressions d'emplois ? Quelles seront les conditions d'exercice des missions ? Comment ne pas penser à tous ces agents de plus en plus amenés à culpabiliser à la moindre de leurs absences ? Alors qu'ils sont en souffrance avérée, qu'elle sera leur vie au travail ?

**La CGT Finances Publiques revendique à nouveau le recrutement recruter à hauteur des besoins réels. Ceci permettrait d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, en pourvoyant aux postes vacants et en re-crétant des postes pour le bon fonctionnement des services afin que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.**

***Pour ces motifs, la CGT votera contre le mouvement que vous proposez aujourd'hui.***